

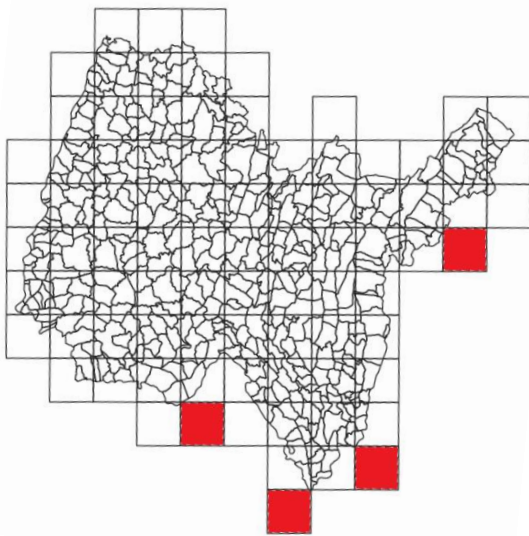


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Taux d'occurrence de l'herpétofaune aindinoise

Ce document est une mise à jour d'une précédente étude (Gardien, 2012) qui avait pour objectif de définir un degré de rareté (plus ou moins exhaustif) de chacune de nos espèces de reptiles ou d'amphibiens. Une telle nomenclature peut se présenter comme utile lorsque des sites doivent être gérés, par exemple pour définir la priorité de gestion d'un site d'écrasements.



Le département de l'Ain compte au total 87 mailles de 10km². Si l'on exclut 4 de ces mailles à cause de leur surface en commun avec celle du département trop infime pour contenir des observations naturalistes comparables, nous obtenons donc au total 83 mailles fonctionnelles qui recouvrent le département.

Pour ce faire, la nomenclature a été imaginée telle que suit :

Rareté	D	E	RR	R	AR	PC	AC	C	CC
Taux d'occurrence	0%	<10%	<20%	<30%	<40%	<50%	<62,5%	<75%	>75%

Le taux d'occurrence est basé sur une formule de calcul qui divise le nombre de mailles où l'espèce ciblée est présente (sans prendre en compte l'abondance relative) par le nombre de mailles total dans le département (83). Ce chiffre est ensuite multiplié par 100 pour obtenir un taux.

Les classes d'occurrence ont été définies arbitrairement, de manière à ce que cela corresponde avec les connaissances actuelles. Cela dit, cette définition des classes n'est valable qu'à l'heure actuelle. En effet, une pression d'observation différente de celle utilisée pour cette étude ou bien une extraction sur plus ou moins de 10 ans pourrait potentiellement fausser les résultats. Il est donc primordial de vérifier si les résultats obtenus sont toujours en adéquation avec les connaissances herpétologiques du département. C'est pourquoi les valeurs inféodées aux classes d'occurrence sont supérieures à celles de l'étude précédente. En effet, de nombreuses données ont été produites depuis 2012.

Les données exploitées proviennent de la base de données Faune-Ain et sont des extractions des 10 dernières années. De plus, les données en cours de vérification ou nulles ne doivent pas être exploitées dans le cadre de cette étude.

Périodes des extractions :

- Du 8 mars 2009 au 11 décembre 2018 pour les amphibiens (n=15885)
- Du 15 mars 2009 au 5 décembre 2018 pour les reptiles (n=9894)

Pour définir le caractère patrimonial d'une espèce à hauteur du département, la méthode la plus exhaustive qui puisse être à l'heure actuelle est de prendre en compte la « rareté » de l'espèce ainsi que son statut sur la liste rouge régionale. Si les deux apparaissent en sa faveur, c'est donc une espèce potentiellement rare. Les 2 critères sont à ne pas négliger, car pour *Alytes obstetricans* son statut de conservation régional indique une préoccupation mineure alors qu'il s'agit d'une espèce rare dans le département de l'Ain. Il en va de même pour *Coronella girondica*. Les classes d'occurrence où l'on observe des statuts allant de « peu commun » à « exceptionnel » doivent être pris en compte dans le cadre de l'indice de rareté.

Ce document a donc pour but ultime « d'organiser » les différents degrés de rareté de manière la plus représentative possible en l'état actuel de connaissance des espèces de reptiles et d'amphibiens du département de l'Ain, pour permettre une certaine équité dans la conservation de ces espèces.

Classes d'occurrence des espèces d'amphibiens dans l'Ain

Nom	Nombre de mailles	Taux d'occurrence	Rareté	Nombre de données	Liste rouge régionale
Grenouilles « vertes » ¹ <i>Pelophylax sp.</i>	77 / 83	92%	Très commun	4388	DD / NA
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	72 / 83	87%	Très commun	2413	LC
Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>	62 / 83	75%	Très commun	984	LC
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	59 / 83	71%	Commun	666	LC
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	59 / 83	71%	Commun	1253	NT
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	57 / 83	69%	Commun	1313	LC
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	56 / 83	67%	Commun	1285	LC
Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i>	41 / 83	49%	Peu commun	909	VU
Rainette arboricole <i>Hyla arborea</i>	32 / 83	38%	Assez rare	940	VU
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	27 / 83	32%	Assez rare	179	LC
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	22 / 83	26%	Rare	562	NT
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	22 / 83	26%	Rare	97	EN
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	9 / 83	11%	Très rare	78	NT
Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>	3 / 83	4%	Exceptionnel	30	EN
Triton bourreau ² <i>Triturus carnifex</i>	2 / 83	2%	Exceptionnel	4	NA

¹ Etant donné la difficulté rencontrée à déterminer les 3 espèces de *Pelophylax* (*ridibundus*, *lessonae* & *esculentus*) autrement que par la génétique, les données récoltées sur la base de données par identification sur le terrain ne permettent pas de déterminer les espèces de manière fiable. Ici nous en resterons donc au genre.

² La faible occurrence de *Triturus carnifex* est notamment liée à la complexité de différenciation avec *Triturus cristatus*, particulièrement lorsque nous faisons face à un hybride. En effet, son apparition en France depuis le bassin genevois fait de *T. carnifex* une espèce allochtone invasive observée pour la première fois en France métropolitaine en 1987 (Lorvelec *et al.*, 2003). Sa récente découverte ainsi que sa reconnaissance complexe font que peu de données ont été fournies quant à sa répartition, ce qui produit un manque d'exhaustivité sur son taux d'occurrence, qui semblerait en réalité être un peu plus élevé.

Classes d'occurrence des espèces de reptiles dans l'Ain

Nom	Nombre de mailles	Taux d'occurrence	Rareté	Nombre de données	Liste rouge régionale
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	77 / 83	92%	Très commun	5196	LC
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i>	67 / 83	81%	Très commun	872	LC
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	66 / 83	80%	Très commun	1529	LC
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	50 / 83	60%	Assez commun	618	LC
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	49 / 83	59%	Assez commun	642	LC
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	45 / 83	54%	Assez commun	337	LC
Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	35 / 83	42%	Peu commun	146	LC
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	33 / 83	40%	Peu commun	172	LC
Trachémyde écrite <i>Trachemys scripta</i>	25 / 83	30%	Assez rare	155	NA
Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	21 / 83	25%	Rare	43	NT
Lézard vivipare <i>Zootoca vivipara</i>	15 / 83	18%	Très rare	103	NT
Lézard agile <i>Lacerta agilis</i>	12 / 83	14%	Très rare	17	NT
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	6 / 83	7%	Exceptionnel	15	EN
Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	5 / 83	6%	Exceptionnel	6	NA
Coronelle girondine ³ <i>Coronella girondica</i>	4 / 83	5%	Exceptionnel	5	LC
Tortue grecque <i>Testudo graeca</i>	2 / 83	2%	Exceptionnel	2	NA
Tortue d'Hermann <i>Testudo hermanni</i>	1 / 83	1%	Exceptionnel	1	NA

³ Bien qu'un seul des deux critères ne rentre en faveur de *Coronella girondica*, sa faible abondance (seulement 5 observations à l'heure actuelle) fait d'elle une espèce sensible, qu'il semblerait important de protéger. En effet, dans l'Ain cette espèce est encore méconnue et remonterait probablement le long du couloir rhodanien grâce aux effets du changement climatique. Il est donc primordial de protéger ce taxon sur son front de colonisation.

Bibliographie

- GARDIEN Stéphane, 2012. Classes d'abondance des amphibiens et des reptiles de l'Ain - octobre 2012. In www.faune-ain.org [en ligne]. Disponible sur https://www.faune-ain.org/index.php?m_id=20061 (consulté le 13/12/18)
- GIRARD-CLAUDON Julien (coord.), 2015. Liste rouge des reptiles menacés en Rhône-Alpes [en ligne]. Disponible sur https://fauneauvergnerhonealpes.org/wp-content/uploads/2018/03/LR-reptiles_nov2015_BD.pdf (consulté le 13/12/18)
- GIRARD-CLAUDON Julien (coord.), 2015. Liste rouge des amphibiens menacés en Rhône-Alpes [en ligne]. Disponible sur https://fauneauvergnerhonealpes.org/wp-content/uploads/2018/03/LR-amphibiens-nov2015_BD.pdf (consulté le 13/12/18)